



Stationnement de l'école

Nous avons remarqué depuis la rentrée scolaire qu'un nombre important de véhicules circule dans le stationnement de l'école.

N'oubliez pas que plusieurs centaines d'élèves se déplacent à pied et en vélo dans le stationnement à tous les jours afin de venir à l'école. Ils doivent le faire en toute sécurité.

Nous avons installé de la signalisation à l'entrée du stationnement; lignes et arrêts. Il est important de respecter la signalisation. Je vous indique également qu'une zone de débarcadère existe à l'entrée, elle se situe à la droite du premier arrêt. Vous devez l'utiliser afin de déposer vos enfants.

Nous vous demandons de déposer vos enfants dans la zone de débarcadère si vous entrez dans le stationnement.

Dès lundi matin le 8 septembre, des employés seront présents dans le stationnement pour vous guider afin d'assurer une bonne compréhension et un respect de la signalisation et de la zone de débarcadère. Nous avons besoin de votre collaboration. Merci à l'avance.

Pour les autres voies de circulation; les espaces de stationnement de l'école Georges-Vanier et de l'Académie De Roberval, nous vous rappelons qu'ils sont à l'usage exclusif des employés et détenteurs de vignettes du Centre de services scolaire de Montréal. **Il est interdit d'y circuler si vous n'êtes pas détenteur d'une vignette valide.**

Nous encourageons surtout les élèves à utiliser les transports en commun pour se rendre à l'école, c'est un moyen de transport sécuritaire.

Un passage piétonnier est situé devant l'école et assure une traversée sécuritaire de la rue Jarry.

Nous avons besoin de votre collaboration afin de faire de l'environnement scolaire un lieu sécuritaire pour l'ensemble de la communauté de l'Académie De Roberval et de l'école secondaire Georges-Vanier.

États de compte

Les états de compte ne sont pas encore déposés dans le portail Mozaik. Dès que l'opération sera effectuée nous vous aviserons.

Assiduité

À l'Académie De Roberval, nous accordons une grande importance à la ponctualité.

La ponctualité commence à la maison avec une nuit de sommeil et une routine du matin efficace qui permettront à votre jeune à votre jeune d'arriver à temps à l'école pour être prêt pour ses cours.

Il revient à la direction de motiver ou non les retards des élèves. Voici les motifs de retard acceptés :

- Rendez-vous chez un professionnel de la santé
- Panne de métro, vérifiée par la direction
- Matin de mauvaise température (tempête, verglas, etc.), autorisé par la direction.

Au 2e retard, votre enfant devra se rendre à une retenue. Malgré tout, si l'assiduité demeure problématique,

d'autres interventions éducatives et disciplinaires suivront. (convocation des parents, journée pédagogique)

Les retenues ont lieu de 7h40 à 8h10 le matin.

Les retards non motivés de plus de 20 minutes seront considérés comme des absences.

Code vestimentaire

Veuillez-vous assurer que votre enfant respecte le code vestimentaire de l'Académie. Le code vestimentaire se trouve à la page PE-10 de l'agenda de votre enfant. L'élève pourrait être retourné à la maison si sa tenue vestimentaire n'est pas conforme au code.

Déclaration des absences

Si votre enfant doit s'absenter de l'école, vous devez informer l'école :

1. En appelant au secrétariat de l'école (514-596-5523) ou
2. Envoyer un courriel à roberval.abs@csgm.qc.ca ou
3. Déclarer son absence sur le portail Mozaïk à <https://portailparents.ca/>

Nous vous demandons de prendre préférentiellement les rendez-vous médicaux en dehors des heures de classe afin d'éviter les absences.

Si votre enfant doit quitter l'école durant la journée, il est important de nous aviser; soit par téléphone ou par courriel et que votre enfant passe par le secrétariat pour organiser son départ.

Les absences non-motivées seront reprises en retenue.

Cartes étudiantes

Les cartes seront remises aux élèves au courant de la semaine prochaine.

Cafétéria De Roberval

Le service de cafétéria est disponible depuis la première journée. Il est possible de payer en argent comptant ou avec la carte étudiante. Veuillez cliquer sur le lien pour les détails.

<https://academie-de-roberval.cssdm.gouv.qc.ca/services/espaces-dedies-aux-eleves/>

Demande de carte OPUS

Il y a deux façons de produire les cartes OPUS pour les élèves. 1- Faire la demande ou le renouvellement de la carte OPUS de votre enfant à partir de Mozaïk portail. Vous trouverez le lien vers la STM dans l'onglet *Ressources* de votre portail Mozaïk. Il y a un délai de 7 jours ouvrables. Une photo de votre enfant doit apparaître sur Mozaïk pour demander une carte. 2- Au studio de la STM. Voici le lien vers le site de la STM.

<https://www.stm.info/fr/tarifs/carte-opus-et-autres-supports/opus-tarif-reduit-etudiants>

Merci et bonne journée,

Académie De Roberval

514 596-5523

<https://academie-de-roberval.cssdm.gouv.qc.ca/>